



Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

A/50/1022
S/1996/656
14 août 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Cinquantième session
Point 55 de l'ordre du jour
QUESTION DE CHYPRE

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Cinquante et unième année

Lettre datée du 14 août 1996, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la Turquie auprès de
l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre datée du 13 août 1996, que vous a adressée le Représentant de la République turque de Chypre-Nord, M. Osman Ertuğ.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 55 de l'ordre du jour de la cinquantième session, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Hüseyin E. ÇELEM

ANNEXE

Lettre datée du 13 août 1996, adressée au Secrétaire général
par M. Osman Ertuğ

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de me référer aux violents incidents causés récemment par des manifestants chypriotes grecs arborant des drapeaux grecs le long et à l'intérieur de la zone tampon à Chypre, le dimanche 11 août 1996. Comme vous le savez, ces manifestations ont donné lieu à des effusions de sang et causé des dommages matériels, renforçant la méfiance mutuelle entre les deux communautés et réduisant les perspectives d'un règlement pacifique du litige qui divise Chypre.

Bien avant ces incidents, la partie chypriote turque avait, à plusieurs reprises, lancé des mises en garde contre les conséquences imprévisibles de telles provocations. Préoccupées par ces événements, de tierces parties dont l'ONU, ont également lancé des appels et effectué des démarches auprès de la partie chypriote grecque pour essayer de mettre fin à ces manifestations. Bien que le dirigeant chypriote grec, M. Clerides, ait annoncé, à la dernière minute, l'annulation de la manifestation des motocyclistes chypriotes grecs, et cela suite à votre intervention personnelle, des incidents ont éclaté le long et à l'intérieur de la zone tampon, notamment violations de cette zone, jets de pierres sur le côté chypriote turc, incendies et autres types de provocations. Ces affrontements ont fait une victime et de nombreux blessés.

Les dirigeants chypriotes grecs sont les seuls responsables de cette issue regrettable car ils ont non seulement toléré mais également activement soutenu ces manifestations depuis le début. S'ils avaient adopté une attitude différente, pendant les longs mois qui ont précédé les manifestations, alors que les intentions des futurs manifestants étaient déjà évidentes, l'administration chypriote grecque aurait pu prendre des mesures énergiques et efficaces qui auraient permis d'éviter l'escalade vers la violence. C'est ce qu'indique également la déclaration faite à la presse par le Représentant spécial adjoint à Chypre, M. Gustave Feissel, à l'issue de sa réunion avec les responsables chypriotes grecs le 12 août 1996, lequel estime que : "Si le Gouvernement avait fait son travail jusqu'au bout et efficacement, ces personnes n'auraient jamais pu pénétrer dans la zone tampon". Au contraire, l'attitude du dirigeant et des responsables politiques ou religieux chypriotes grecs envers les manifestations, allait de l'encouragement à l'accord tacite et au soutien inconditionnel.

Lorsque, par exemple, un groupe de motocyclistes est parti de Berlin, au début du mois d'août, l'administration chypriote grecque a pris des dispositions pour faciliter leur voyage à travers l'Europe. Les missions chypriotes grecques de Prague et de Vienne ont accueilli le groupe alors qu'une campagne d'appel de fonds s'étalant sur plusieurs mois était lancée pour aider à financer le périple.

L'Église orthodoxe grecque de Chypre, qui a aidé et soutenu les manifestants depuis le départ, a donné des dizaines de milliers de dollars pour financer les manifestations. Elle porte également une lourde responsabilité pour avoir incité les manifestants à l'action par sa rhétorique anti-turque et incendiaire.

Toutefois, c'est l'administration chypriote grecque qui est responsable au premier chef de l'issue des manifestations. Quelques jours seulement avant les incidents, le chef de l'administration chypriote grecque, M. Glafcos Clerides, n'a pas hésité à adresser un message de soutien manifeste à l'action des motocyclistes en posant pour la presse sur une motocyclette. Dans ces conditions, l'intervention de dernière minute de M. Clerides annonçant l'annulation des manifestations apparaît comme une décision hypocrite, prise à contre-cœur pour ne pas perdre la face vis-à-vis de la communauté internationale. Finalement, elle n'a probablement fait qu'aggraver les choses en attisant la colère des manifestants et en contribuant aux brutalités. Par ailleurs, l'échec de la police chypriote grecque qui n'a pas réagi à temps et son attitude passive pendant les manifestations ont joué un rôle majeur dans l'escalade de la violence.

L'attitude irresponsable de l'administration chypriote grecque pendant toute cette affaire a été durement critiquée, y compris par la presse chypriote grecque, comme le montre l'extrait ci-après, repris d'un article publié le 13 août 1993 par le quotidien de langue anglaise Cyprus Mail :

"Dans toute cette affaire, l'action gouvernementale s'est caractérisée par une naïveté, une indécision et une irresponsabilité impardonnable. Encore une fois, on a fait trop peu et trop tard".

Au contraire, les responsables chypriotes turcs, du Président aux forces de police présentes sur le terrain, ont fait preuve de modération et de retenue. Lorsque M. Clerides a finalement déclaré que la manifestation des motocyclistes avait été annulée, le Président Denktaş l'a même remercié publiquement, et ce n'est que quelques instants plus tard qu'il a appris que les provocations se poursuivaient et que des incidents violents avaient éclaté. Après avoir été informé de la mort d'un Chypriote grec au cours de la manifestation, M. Denktaş a exprimé sa tristesse et a présenté ses condoléances à la famille du défunt. Soulignant que le dialogue et la recherche d'une solution pacifique étaient plus que jamais nécessaires, il a prié M. Clerides d'accepter de le rencontrer dans les plus brefs délais, afin de trouver des moyens de rétablir la confiance entre les deux communautés et de parvenir à un règlement global.

Quant à la réaction de la population civile chypriote turque envers les manifestants, elle doit être examinée dans le contexte de la détermination de notre peuple à défendre ses frontières contre l'agression, de son indignation face à cette atteinte à son existence et son intégrité en tant que peuple de Chypre à part entière et de son refus d'être réduit à la condition de réfugié pour la deuxième, troisième ou même quatrième fois au cours de ces dernières décennies en permettant aux manifestants de se livrer à une répétition de ce qui pourrait finalement déboucher sur un renversement du gouvernement du Nord. La partie chypriote grecque doit prendre conscience du fait que toute action entraîne une réaction et qu'elle doit assumer les conséquences de ses propres actes de provocation.

Les incidents ont à nouveau prouvé, en termes clairs, qu'il est vital de préserver la garantie effective de la Turquie en tant qu'élément de dissuasion contre toute nouvelle agression grecque à l'égard des Chypriotes turcs. Comme l'a également rappelé le Président Denktaş lors des incidents, si les Chypriotes

grecs peuvent déclencher des troubles et des violences d'une telle ampleur alors que les troupes turques sont stationnées dans le Nord, il n'est guère difficile d'imaginer ce qu'ils feraient sans cette présence militaire.

Les derniers événements ont également montré, sans l'ombre d'un doute, que Chypre récolte maintenant les fruits amers des décennies d'agitation causée par les Chypriotes grecs, en collaboration avec la Grèce, dans le but de prendre le contrôle de tout le territoire et de faire de Chypre une île grecque. Leur campagne massive et continue de réarmement, dans le cadre de la "doctrine de défense conjointe" avec la Grèce, leurs activités provocatrices, leur rhétorique incendiaire et leur propagande nocive, associées au refus de s'asseoir à la table des négociations ont gravement détérioré les relations déjà tendues entre les deux communautés. Une fois encore, nous invitons la partie chypriote grecque à répondre positivement à l'offre constructive du Président Denktaş, d'entamer un dialogue direct avant que la situation actuelle ne devienne chronique, voire irréversible.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 55 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant de la République
turque de Chypre-Nord,

(Signé) Osman ERTUĞ
